

Duree de periode d essai sur un cdi

Par FMS, le 30/06/2009 à 17:30

Bonjour,

Je voudrai savoir combien a-t-on de mois d'essai dans un contrat à durée indéterminée sachant que je n'ai toujours pas signé de contrat ?

Merci d'avance.

Par Visiteur, le 30/06/2009 à 20:45

bonsoir,

si pas de contrat pas de période d'essai..

Par milou, le 01/07/2009 à 10:40

Bonjour,

- Si ouvrier ou employé : 2 mois maxi

- Si agent de maîtrise ou technicien : 3 mois maxi

- Si cadre : 4 mois maxi

Cordialement	

Renouvellement possible une fois pour la même durée si le contrat de travail le prévoit.